

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 49/SEJ promulguant le décret du 5 décembre 1968 rendant applicables aux départements et territoires d'outre-mer certaines dispositions du décret modifié du 25 août 1937 portant réglementation des bons de caisse

n° 49/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
15 janvier 1969

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1969

Date du numéro
10 mars 1969

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afar et des Issas le décret du 5 décembre 1968 rendant applicables aux départements et territoires d'outre-mer certaines dispositions du décret modifié du 25 août 1937 portant réglementation des bons de caisse. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire et par délégation: Le Haut-Commissaire adjoint, André MARTIN-DELAHAYE.